

Caprins lait biologiques : situation en 2009 et enjeux



Ce document présente la situation de la production de lait de chèvre en agriculture biologique (AB), ses caractéristiques, les leviers pour la conversion, une approche de la filière ainsi que des pistes d'actions. Cette fiche a été élaborée à partir de données de l'Agence Bio, de l'Inra et de l'Institut de l'Élevage.

Avec une demande croissante des consommateurs pour les fromages et produits frais de chèvre biologiques, un nombre grandissant d'entreprises de transformation s'intéresse à ce marché. Malgré cela, la collecte est très faible. Une grande partie du volume de lait de chèvre est transformée directement à la ferme. Des leviers sont à trouver pour inciter des éleveurs caprins à convertir leur élevage en agriculture biologique et aider la filière à sortir de la confidentialité.

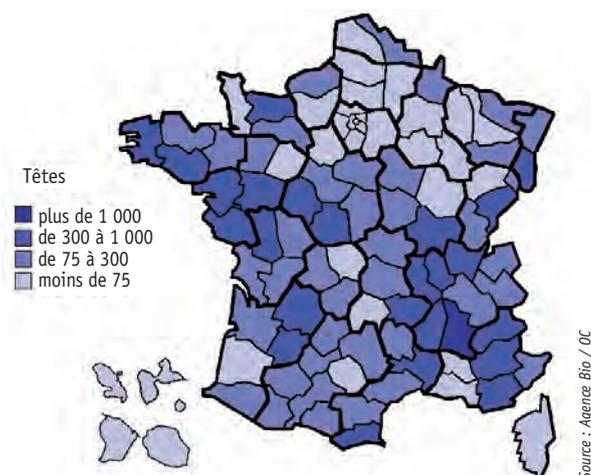
1. Situation de la production française

Caractéristiques de la production nationale biologique

Estimé à 23 937 chèvres sur 450 exploitations en 2009, l'élevage caprin biologique représente 2,7 % de l'élevage total évalué à 898 000 têtes (sources : Agreste, Agence Bio, IE). La progression en 2009 est bonne avec près de 14 % d'augmentation du cheptel

En 2009, les cinq premières régions de production biologique sont Rhône-Alpes (3 829 têtes), PACA (2 134 têtes), Lan-

Nombres de chèvres en 2008



guedoc-Roussillon (1 981 têtes), Bretagne (1 959 têtes), Pays-de-la-Loire (1 626 têtes). Elles représentent 55 % de la production.

Cette répartition est assez différente de l'élevage conventionnel où les principales régions leader sont Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées, totalisant 76 % de la production nationale.

Cette différence de répartition peut s'expliquer par la forte spécialisation des élevages caprins situés en zones d'appellation fromagère, où une plus-value existe déjà sur le produit, et par l'écart entre les systèmes de production conventionnels, plus intensifs et peu exigeants sur l'utilisation des pâturages (hors-sol), et le système biologique.

La répartition géographique ainsi que la taille moyenne des troupeaux en bio (53 chèvres) montrent surtout qu'il s'agit essentiellement d'élevages avec transformation fermière et vente directe des produits.



Cette fiche a été élaborée dans le cadre du RMT DévAB. Elle est issue d'un ensemble de documents sur différentes filières composé de dossiers économiques (4 à 6 pg) et de fiches exploratoires (2-3pg). Ces documents sont téléchargeables sur www.devab.org, rubrique Axe 3.

RMT DévAB

Contributeurs :
C. Cresson, ACTA ; A. Glan-dières, Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées ; J.-P. Gouraud, Agrobio Poitou Charentes ; E. Holtz, Institut de l'Élevage ; J. Leroyer, ITAB ; M. Napoleone, INRA ; C. Nayet, Chambre d'agriculture 26 ; J.-M. Morin, Réseau DGER-Formabio.





Les leviers à la conversion

La conduite de l'élevage caprin en agriculture biologique représente un **véritable changement de pratique** pour la plupart des élevages caprins conventionnels.

Les points clés

- La conversion dans un élevage caprin nécessite : un troupeau sain, la maîtrise du parasitisme, des surfaces de pâtures à proximité du bâtiment et des surfaces suffisantes pour produire céréales et fourrages.
- Ce type d'élevage génère aussi des contraintes: le coût des fourrages et des concentrés biologiques, l'élevage des chevrettes, la maîtrise de la reproduction et de la génétique.

Un certain nombre de points techniques doivent être maîtrisés pour garantir le succès de la conversion en agriculture biologique :

- *développer l'autonomie alimentaire*: l'obligation de pâturage et le coût de l'aliment biologique encouragent les éleveurs à maîtriser la production et la conduite des cultures de céréales, d'oléoprotéagineux et de fourrages.,

- *maîtriser la conduite sanitaire du troupeau*: observation accrue des animaux, adaptation de l'élevage des chevrettes nourries au lait maternel pendant 45 jours, gestion optimisée des pâtures et de la qualité des rations, permettent de réduire la pression parasitaire et sanitaire.

- *maîtriser la reproduction*: la conduite se fait sans traitements hormonaux, ce qui peut générer des difficultés pour la réalisation d'insémination artificielle (IA) et pour le désaisonnement, notamment pour vendre des fromages (ou du lait) toute l'année. Les traitements lumineux et



l'effet «bouc» constituent des alternatives pour grouper les chaleurs.

Des **freins économiques** peuvent être rencontrés: l'augmentation des charges (certification aliments achetés), la baisse du volume de production pendant la conversion (le temps que les aléas techniques soient maîtrisés), la difficulté à afficher un prix supérieur en vente directe.

2. Panorama de la filière

La plupart des éleveurs caprins biologiques sont des fromagers fermiers, le nombre d'éleveurs laitiers étant encore trop faible pour répondre aux besoins de l'aval. Ils n'obtiennent pas de valorisation supplémentaire au sein des circuits de grande distribution, mais trouvent une plus-value auprès des magasins spécialisés.

En 2008, 9 établissements ont collecté 591 000 litres de lait de chèvre biologique, soit 0,1 % de la collecte nationale (source: SSP). La collecte concerne principalement les régions Bretagne et Poitou-Charentes.

La fabrication industrielle de fromages de chèvre a explosé avec 20,6 % de croissance des fromages frais de chèvre entre 2007 et 2008 et 1150 % pour les fromages affinés (source SSP). Tous les établissements de collecte, en majorité des PME, recherchent des volumes supplémentaires et n'hésitent pas à augmenter considérablement leurs coûts de collecte. Par exemple, en Poitou-Charentes le coût de collecte moyen est évalué à 0,77 €/kg en AB pour 0,13 €/kg en conventionnel (source: Agrobio PC). Le nouveau règlement européen rend la collecte mixte possible.

les points clés

- La demande des consommateurs pour des fromages de chèvre biologiques augmente d'année en année et les établissements de fabrication manquent de lait pour y répondre.
- Comme l'offre nationale est insuffisante, les magasins spécialisés s'approvisionnent en produits biologiques à base de lait de chèvre fabriqués en Allemagne, Autriche et Pays-Bas.

La plus-value biologique proposée aux éleveurs en filière organisée est généralement de l'ordre de 20 % par rapport au conventionnel, mais ce n'est pas jugé suffisamment incitatif pour développer la production.

La distribution des produits biologiques s'effectue principalement en magasins spécialisés; seules 2 enseignes de la grande distribution commercialisent des fromages de chèvre biologiques.



3. Les pistes d'actions

Les perspectives de développement sont bonnes pour cette production à condition d'activer différents leviers aussi bien à la production qu'à l'aval de la filière.

La spécialisation d'un technicien-conseil et d'un vétérinaire par bassin de production pour un accompagnement renforcé des éleveurs pendant la conversion permettrait :

- de résoudre un certain nombre de problèmes techniques liés au changement de pratiques
- d'encourager des groupes d'échange
- d'organiser des formations collectives pour les éleveurs.

La gestion du parasitisme, l'achat d'aliment biologique et l'équilibre à trouver entre un niveau de production satisfaisant et une taille de troupeau compatibles avec les surfaces et le temps de travail disponibles sont des questions importantes pour lesquelles un accompagnement des éleveurs apparaît fondamental.

Favoriser la contractualisation pluriannuelle des laiteries avec les éleveurs biologiques avec une plus-value suffisante, et maintenir des aides aux investissements et à la certification (pour l'amont comme pour l'aval) permettraient une sécurisation plus grande des éleveurs et des entreprises pour leur approvisionnement.



Création maquette : © RG SOLUTIONS – Financement MAAP-CASDAR
Crédits photos : © Commission européenne - © hotothèque des
Chambres d'Agriculture

Pour en savoir +

- Des informations et des chiffres sur la production AB et le marché : www.agencebio.org
- GUINAMARD Ch. (2004) Elevages caprins fromagers fermiers en agriculture biologique, partir avec des atouts et être conscients des contraintes, Institut de l'Élevage, fiche F06 Réseaux d'élevage, 4p.
- Réussir La Chèvre, Avril 2008, n° 285, L'élevage caprin bio dopé par les consommateurs, pp19-31.
- PELLICER-RUBIO M.T. Et al (2009) Les méthodes de maîtrise de la reproduction disponibles chez les mammifères d'élevage et leur intérêt en agriculture biologique, INRA Prod.Anim.22(3), pp255-270.
- Cahier technique Chèvres laitières bio : un guide technique pour l'éleveur, coédition 2010 ITAB-Agridea-FIBL, 32 p.
- Des informations techniques : www.itab.asso.fr
- Des informations sur les prix des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr et www.franceagrimer.fr